



Extrait du Pèlerinages de France

<http://pelerinagesdefrance.fr/Les-Ostensions-septennales>

# Les Ostensions septennales limousines

- Pèlerinages régionaux - Limousin -



Date de mise en ligne : jeudi 4 juin 2015

---

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

---

# Les Ostensions septennales limousines Inscrites sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO Du 28 mars au 13 novembre 2016

Les Ostensions (du latin ostendere, qui signifie montrer, ou exposer) limousines vénèrent et célèbrent la mémoire des nombreux saints qui ont fécondé les territoires du Limousin : saint Martial, premier évêque de Limoges, saint Aurélien, évêque successeur de Saint Martial, saint Loup, évêque de Limoges au début du VII<sup>e</sup> siècle, sainte Valérie, proche de saint Martial, saint Alpinien, saint Just, prêtre disciple de Saint Hilaire saint Yrieix, abbé, saint Victurnien, ermite, saint Gaucher, religieux, saint Blaise, saint Léonard, ermite, saint Israël et saint Théobald, prêtre et diacre, saint Eloi, évêque, saint Sauveur, saint Junien et saint Amand, ermites, saint Ferreol, évêque, saint Lucius et saint Emerite.

Tous ces saints sont à juste titre honorés lors des Ostensions septennales limousines. Certains ont pu avoir une notoriété plus grande que d'autres, tels saint Martial, au nombre des premiers missionnaires de la Gaule, premier évêque de Limoges. Les données fournies par Grégoire de Tours dans son « Histoire des Francs », selon lesquelles il fut un des sept évêques envoyés de Rome en Gaule vers les années 250, sont considérées comme fondées. En effet elles se trouvent confirmées par les fouilles effectuées à Limoges en 1960-1961, qui ont conduit à dégager la crypte de saint Martial contenant deux sarcophages monolithiques en granit, qui ont pu être datés de la période allant du III<sup>e</sup> au Ve siècle : l'un serait celui de saint Martial, l'autre celui d'un des prêtres qui le secondait. Saint Martial est particulièrement vénéré en Aquitaine, notamment à Bordeaux, en la basilique Saint-Seurin.

Les Ostensions septennales limousines sont organisées par les confréries, là où elles existent, ou les comités ostensionnaires.

Les dix-neuf lieux concernés par cette inscription se trouvent dans un territoire qui est historiquement lié au Limousin, s'étendant aujourd'hui sur quatre départements français : Haute-Vienne et Creuse (Limousin), Charente et Vienne (Poitou-Charentes).

En 2009 des Ostensions se sont déroulées en Haute-Vienne à Aix-sur-Vienne, Aureil, Chaptelat, Eymoutiers, Javerdat, Le Dorat, Limoges, Nexon, Pierre-Buffière, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Just-le-Martel, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Victurnien et Saint-Yrieix-la-Perche, dans la Creuse à Crocq, en Charente à Abzac et Esse et dans la Vienne à Charroux.

<dl class='spip\_document\_906 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left;width:200px;'>

## Les Ostensions septennales limousines

Les prochaines ostensions auront lieu en 2016. Elles débuteront le lundi de Pâques 28 mars 2016 et se clôtureront le 13 novembre. Les principales cérémonies se dérouleront aux dates et lieux suivants :

Date des Ostensions	Ville ostensionnaire
28 mars lundi de Pâques	Rochechouart : ouverture le matin
Abzac (après-midi)	
Samedi 2 dimanche 3 avril	Quasimodo Limoges ouverture diocésaine
10 avril	Saint-Just-le-Martel
17 avril	Nexon
24 avril après-midi	Saint-Victurnien
5 mai	Javerdat
7 mai	Aixe-sur-Vienne
8 mai	Saint-Léonard-de-Noblat
15 mai	Rochechouart
16 mai	Esse
22 mai	Le Dorat

<dl class='spip\_document\_908 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;width:200px;'

29 mai Charroux

5 juin	Saint-Yrieix
12 juin	Chaptelat
19 juin	Eymoutiers
26 juin	Saint-Junien
Samedi 2 juillet	Limoges clôture des Ostensions
3 juillet après-midi	Aureil
10 juillet	Crocq
2 octobre	Pierre-Buffière
9 octobre	Guéret (saints Pardoux, Valéry et Roch)
13 novembre	Clôture des Ostensions limousines

Organisez vous dès à présent afin de pouvoir vous rendre dans un ou plusieurs lieux où se dérouleront ces Ostensions. Les horaires des cérémonies seront connus ultérieurement.

Les ostensions septennales limousines inscrites en 2013 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

« Les ostensions septennales limousines consistent en de grandioses cérémonies et processions organisées tous les sept ans en vue de l'exposition et de la vénération de reliques de saints catholiques conservées dans des églises du Limousin. Largement soutenues par les villes et villages locaux, les festivités attirent un grand nombre de personnes qui se rassemblent pour voir les reliquaires défilier dans les villes accompagnés de drapeaux, de bannières, de décorations et de personnages historiques costumés. Les ostensions septennales appartiennent à toute la population du Limousin et les habitants &mdash; qu'ils soient chrétiens ou non &mdash; se considèrent comme les détenteurs de la tradition. Les confréries et les comités s'engagent activement dans la transmission (à la fois orale et écrite) des connaissances, des

savoir-faire et des objets en lien avec cette pratique.

**La préparation des ostensions par les communes commence un an à l'avance et mobilise les connaissances et savoir-faire de nombreux artisans, ecclésiastiques locaux, élus, associations caritatives et bénévoles ainsi que des chorales, des orchestres et des groupes de musique qui font revivre la mémoire des ostensions. La préparation permet également de renforcer les liens sociaux tandis que les festivités favorisent l'intégration des nouveaux et des anciens habitants et sont l'occasion de réunions familiales, les membres partis vivre ailleurs revenant pour participer aux célébrations ».**

Source

[unesco](#)

Le miracle des « Ardents » de 994

Après des périodes de pluies prolongées, le « mal des Ardents » se développa en 994 en Limousin et les régions voisines, à partir du seigle, aliment de base des populations. L'ergot de seigle s'y développa, entraînant, sur des organismes souvent éprouvés, de très graves épidémies et une très forte mortalité. Face à la persistance de ce fléau et aux hécatombes qu'il entraînait, l'abbé de Saint Martial, Geoffroy Ier, convia à Limoges tous les évêques de l'Aquitaine pour y prier ensemble. Un jeûne de trois jours et de prières précéda ce grand rassemblement.

Le 12 Novembre 994, l'abbé de Saint Martial, Hilduin, évêque de Limoges, les archevêques de Bordeaux et de Bourges, les évêques d'Angoulême, de Clermont, de Mende, de Périgueux, de Poitiers, du Puy et de Saintes, les moines de l'abbaye de Saint Martial, Guillaume IV duc d'Aquitaine, suivis d'une foule immense de pèlerins portèrent en une procession solennelle les Reliques des Saints Limousins, la Relique de saint Martial, de la basilique du Sauveur sur une colline dominant la ville.

La contagion cessa soudain à la suite de cette première ostension des Saints Limousins. Le nom de Mont de la joie ou Montjovis fut donné à cette colline.

En outre, forts de ce miracle, les évêques purent imposer au pouvoir civil un « Pacte de Paix et de Justice », imposant de circonscrire la guerre aux seuls combattants et de respecter les populations, leurs vies et leurs biens. Cette avancée fut reprise en 1040, sous l'action de Saint Odilon de Cluny, sous le vocable de « Trêve de Dieu ».

Ainsi l'action bienfaitrice et pacifiante du christianisme conduisit à promouvoir un droit de la guerre, que l'on voudrait aujourd'hui voir respecter partout dans le monde.

La dévotion à saint Martial et aux saints limousins s'inscrit ainsi profondément dans le cœur et la mémoire des limousins. Ceci explique que les Ostensions limousines perdurent depuis plus de mille ans.

Source :

[confrérie st Martial](#)

La grande Confrérie de Saint Martial

L'abbaye de Saint Martial fut constituée en 848 par les clercs desservant le tombeau de saint Martial. Elle acquit rapidement une grande renommée, renforcée par le miracle des Ardents et devint un lieu de foi active et un lieu de pèlerinage majeur, à partir du 11<sup>e</sup> siècle. Des confréries y virent le jour, dont celle du Sépulcre, d'où naquit la Grande Confrérie de saint Martial. Celle-ci fut ultérieurement officiellement reconnue en 1356 par le roi Jean II le Bon et approuvée en 1360 par une Bulle du pape Innocent VI.

## Les Ostensions septennales limousines

---

Cette très vénérable Confrérie survécut aux dures guerres de religion qui endeuillèrent la France au 16e siècle et même à leur suppression, en 1792, par les décisions de la révolution, supprimant toutes les associations de dévotion.

Reconstituée après le Concordat, en 1806, elle a pris la forme juridique de l'association régie par la loi de 1901. Ses statuts réactualisés en 1989 conservent ses destinations majeures, qui sont l'étude de la vie et de l'enseignement de saint Martial, ainsi que la perpétuation de sa mémoire. Ses membres, au nombre de 72, se sont engagés à assister aux trois assemblées générales annuelles et participer aux fêtes de Quasimodo, de Saint Martial le 30 juin, des Porteurs de la Châsse, au service solennel pour les Confrères défunts (jour des morts), à la célébration du miracle des Ardents, le 12 novembre, aux 5 messes mensuelles de la Confrérie, ainsi qu'à participer aux fêtes des Saints Patrons des autres Confréries Limousines.

La Grande Confrérie de Saint Martial est placée sous la présidence d'un premier Bayle (président) et d'un second Bayle (vice-président), assistés de six conseillers, tous élus pour deux ans renouvelable une fois. Elle comprend en outre un secrétaire, un trésorier et un archiviste, élus pour deux ans, renouvelables sans limitation de durée.

C'est la Grande Confrérie de Saint Martial qui, tous les sept ans, organise les Ostensions à Limoges, c'est aussi elle qui a le privilège d'en arborer le drapeau qui se trouve en outre toujours fixé au clocher de l'église Saint-Michel des Lions pendant toute la durée des Ostensions. Gardienne des Reliques du Saint, elle a la belle mission d'en perpétuer la mémoire.

### Liste des communes ostensionnaires

" Limoges : la ville-capitale régionale ouvre les cérémonies ostensionnaires, en la présence des participants des communes voisines et des paroisses ostensionnaires. Saint Martial, premier évêque de Limoges, son successeur saint Aurélien, saint Loup, évêque de Limoges au 7e siècle, et sainte Valérie y sont honorés et vénérés

" Abzac : ancien prieuré, cure du diocèse de Limoges, vénère pour les ostensions septennales les saints Lucius et Emerite

" Aix-sur-Vienne : la cité honore Notre-Dame-d'Arliquet et son saint patron Alpinien, compagnon de saint Martial

" Aureil : le village vénère son fondateur saint Gaucher et son disciple saint Faucher qui vécurent au 11e siècle

" Chaptelat : le village célèbre son plus illustre habitant, saint Éloi de Noyon, conseiller du roi Dagobert, fondateur de Solignac en 632 et évêque de Noyon-Tournai

" Charroux :

" Esse : le village vénère le protomartyr saint Étienne

" Javerdat : la commune honore saint Blaise.

" Le Dorat : la capitale de la Basse-Marche honore deux chanoines du 11e siècle, saint Israël et saint Théobald

" Nexon : les habitants y vénèrent saint Ferréol, évêque de Limoges du 6e siècle

" Pierre-Buffière : on y vénère, comme dans les églises d'Orient, saint Côme et saint Damien, martyrs et médecins, guérisseurs des âmes et des corps

" Rochechouart : la cité honore saint Julien de Brioude, soldat romain martyrisé sous Dioclétien, en 304

" Saint-Junien : la ville célèbre saint Junien du Limousin et saint Amand de Coly, ermites au 5e siècle

" Saint-Just-le-Martel : le bourg vénère saint Just, jeune berger qui vécut auprès de saint Hilaire de Poitiers au 5e siècle

" Saint-Léonard-de-Noblat : la célèbre cité honore son saint fondateur, Léonard13, ermite franc du 5e siècle

" Saint-Victurnien : les habitants célèbrent leur saint patron, Victurnien, qui serait venu d'Écosse pour vivre en ermite en Limousin

" Saint-Yrieix-la-Perche : la ville honore son fondateur, Aredius ermite du 6e siècle, fondateur d'un monastère à Attane, futur Saint-Yrieix

<a href="IMG/jpg/ostensionslimousinesndarliquet.jpg" title="JPEG - 21 ko" type="image/jpeg">



Sites à consulter

[ostensions](#)

[confrérie st martial](#)

[église catholique](#)

[miracle 994](#)

[porteurs chasse saint martial](#)

[porteurs chasse saint martial ostensions villes](#)

[wikipédia](#)

[Saint Martial de Limoges](#)

[ostensions patrimoine de l humanité](#)